

Octobre 1970 : chronologie d'une crise

Un diplomate et un politicien sont enlevés par un groupe terroriste ; le gouvernement envoie l'armée dans les rues. Le récit est digne d'un scénario de film, mais l'histoire est bien réelle. Ça se passait au Québec en octobre 1970.



par Mathieu Charlebois 16 septembre 2010

Avant 1970

Février 1963

Gabriel Hudon (21 ans), Georges Schoeters (33 ans) et Raymond Villeneuve (19 ans), trois militants du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et du Réseau de résistance, fondent le Front de libération du Québec (FLQ). Impatients, ils veulent se mettre à l'action directe pour stimuler la cause de l'indépendance. Dès les premières actions violentes du FLQ, le RIN déplorera les moyens utilisés, mais pas les revendications du groupe.

Mars 1963

Des bombes incendiaires du FLQ explosent dans trois casernes militaires de Westmount et de Montréal. Le 29 mars, on déboulonne la statue du général Wolfe, sur les plaines d'Abraham, à Québec.

21 avril 1963

Les bombes du FLQ font leur première victime : Wilfred O'Neil, un veilleur de nuit au Centre de recrutement de l'Armée canadienne à Montréal.

De 1963 à 1970

Le FLQ place des bombes à de multiples endroits. Parmi ceux-ci : la Gare centrale de Montréal, le quartier général de la GRC à Westmount, la statue de la reine Victoria à Québec, le Centre Paul-Sauvé à Montréal, le manège militaire de Montréal, le pont Victoria à Montréal, la place Victoria à Montréal, l'Université McGill à Montréal, le Château Frontenac à Québec, le magasin Eaton à Montréal, l'hôtel de ville de Westmount, le consulat des États-Unis à Montréal, la Dominion Textile à Drummondville.

En sept ans, les attentats du FLQ feront six morts et de nombreux blessés. À lui seul, celui du 13 février 1969 à la Bourse de Montréal a touché 27 personnes, dont trois grièvement, en plus de causer un million de dollars de dégâts.

1970

Février et juin

Deux complots felquistes sont découverts par la police à Montréal. Le premier visait à enlever le consul d'Israël, et l'autre, le consul américain.

Septembre

La cellule Libération du FLQ est créée, avec Jacques Lanctôt à sa tête. Elle est chargée de réaliser un enlèvement politique.

Lundi 5 octobre

8h20

James Richard Cross, attaché commercial de la Grande-Bretagne à Montréal, est enlevé à son domicile de Montréal par quatre membres de la cellule Libération.



La police perdra 20 minutes à fouiller la mauvaise adresse, la maison voisine, avant de faire fermer tous les ponts de l'île de Montréal.

Midi

Un appel anonyme à la station de radio CKLM mène à la découverte d'un communiqué du Front. L'organisation laisse 48 heures au gouvernement pour qu'il se conforme à ses sept exigences :

- la libération de 23 prisonniers politiques nommés dans le communiqué (tous des membres ou des sympathisants du FLQ);
- 500 000 \$ en lingots d'or ;- un avion pour amener les kidnappeurs à Cuba ou en Algérie ;
- la réembauche par Postes Canada de 400 employés mis à pieds par l'entreprise Lapalme (un conflit syndical entre le gouvernement fédéral et des affiliés de la CSN qui a duré deux ans);
- la publication des noms des informateurs ayant permis à la police d'appréhender les membres d'une autre cellule du FLQ;
- la publication dans les journaux et la lecture à la radio et à la télé du Manifeste du FLQ;
- la fin des actions policières en lien avec l'enlèvement de James Richard Cross.

Mardi 6 octobre

Mitchell Sharp, ministre fédéral des Affaires extérieures, déclare que les demandes du FLQ sont déraisonnables et qu'elles ne peuvent être toutes acceptées. Le gouvernement est cependant disposé à discuter d'« une base de négociation avec le FLQ ».

Mercredi 7 octobre

Midi

L'ultimatum de 48 heures laissé par le FLQ arrive à échéance. Dans une note écrite et signée par Richard Cross, le FLQ laisse un autre 24 heures aux autorités. Il exige en retour la diffusion de son manifeste et la fin immédiate de recherches policières et des arrestations.

Soir

De sa propre initiative et dans un but journalistique, CKAC diffuse le Manifeste du FLQ. C'est le journaliste Louis Fournier qui en fait la lecture.

Jeudi 8 octobre

Midi

Le deuxième délai accordé par le FLQ expire. Une autre échéance est donnée : minuit le jour même. Le FLQ insiste sur la diffusion de son Manifeste.

22h30

Le Manifeste est lu sur les ondes de la télé de Radio-Canada par Gaétan Montreuil.

Samedi 10 octobre

17h30

En direct à la télévision, Jérôme Choquette, ministre québécois de la Justice, annonce que le gouvernement n'acquiescera pas aux demandes du FLQ.

Le gouvernement fédéral, cependant, est prêt à émettre des saufconduits aux terroristes vers un pays étranger en échange de la libération de M. Cross.

18h18

Le ministre québécois du Travail et de l'Immigration Pierre Laporte est enlevé chez lui par un autre sous-groupe du FLQ, la cellule Chénier. Laporte sera gardé en otage au 5630, rue Armstrong, à Saint-Hubert.

Dimanche 11 octobre

9h

On trouve dans une poubelle de la gare Windsor, à Montréal, un communiqué du FLQ et la carte d'identification de l'Assemblée nationale de Pierre Laporte. Le FLQ laisse au gouvernement jusqu'à 22h pour qu'il se soumette à ses demandes.

17h10

On trouve dans une autre poubelle, au coin du boulevard de Maisonneuve et de la rue Metcalfe, à Montréal, une lettre signée par Pierre Laporte et adressée à Robert Bourassa. Elle commence ainsi : « Cher Robert, j'ai la conviction d'écrire la lettre la plus importante de toute ma vie. » Son auteur poursuit plus loin : « (...) nous sommes en présence d'une escalade bien organisée, qui ne se terminera qu'avec la libération des « prisonniers politiques ». Après moi, ce sera un 3e, puis un 4e et un 20e. »

La lettre peut être lue en entier ici.

21h55

Cinq minutes avant la fin de l'ultimatum, Robert Bourassa annonce son intention de négocier avec le FLQ.



Mardi 13 octobre

À la demande des ministres fédéraux, l'armée s'installe sur la colline Parlementaire à Ottawa.

Le premier ministre Pierre-Elliot Trudeau ne s'en inquiète pas. Il trouve la présence militaire « naturelle ». Il faut bien se protéger, argumente-t-il, et tant pis pour ceux dont « les genoux tremblent à la vue de soldats ».

Il n'écarte pas l'idée de suspendre des droits civiques pour combattre les forces menaçant les représentants élus. « Just watch me », dit-il.

Photo: Chuck Mitchell / PC

Jeudi 15 octobre

14h

Le gouvernement du Québec demande l'aide de l'armée canadienne. Plus de 8 000 soldats s'installent autour des édifices importants de la province.

Soir

Quelque 3 000 personnes participent à une assemblée au Centre Paul-Sauvé. Pierre Vallières et Michel Chartrand sont parmi les orateurs. Le rassemblement était au départ organisé par le FRAP, un parti municipal, pour amasser des fonds, mais la présence militaire et la situation politique changent tout. Entre les discours, la foule scande « FLQ ! FLQ ! ».

Vendredi 16 octobre

4h

À la demande du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, la Loi sur les mesures de guerre est proclamée par le gouvernement fédéral.

Alors que la Déclaration canadienne des droits est suspendue, les arrestations vont pleuvoir : plus de 500 personnes seront emprisonnées sans mandat, et on effectuera 31 700 perquisitions, dont 4 600 avec saisie.

Il s'agit de la plus importante intervention de l'armée en temps de paix de toute l'histoire du Canada.

Samedi 17 octobre

21h30

Avertis par des appels anonymes, deux journalistes de CKAC trouvent un message du FLQ :

« Face à l'arrogance du gouvernement fédéral et à son valet Bourassa, face à leur mauvaise foi, le FLQ a donc décidé de passer aux actes. Pierre Laporte, ministre du chômage et de l'assimilation, a été exécuté à 6h18 ce soir par la cellule Dieppe (Royal 22e). Vous trouverez le corps dans le coffre d'une Chevrolet verte (no 9J 2420) à la base de Saint-Hubert. Deuxième entrée. Nous vaincrons. »

L'automobile est effectivement à l'endroit annoncé. Vers minuit et demi, un démineur ouvre le coffre et y trouve le corps de Pierre Laporte.

Selon le rapport du médecin légiste, l'homme est mort asphyxié, peutêtre étranglé avec la petite chaîne qu'il portait alors autour du cou.

Alors que la confusion règne, la radio annonce faussement que James Cross est aussi mort. L'information sera démentie peu après.

Lundi 20 octobre

Près d'une centaine de membres du Parlement assistent aux obsèques de Pierre Laporte, à la basilique Notre-Dame. La femme du défunt aurait voulu une cérémonie discrète, mais on organise tout de même des funérailles nationales.



Robert Bourassa aux funérailles de Pierre Laporte (photo : PC)

Mercredi 25 novembre

Après près d'un mois de filatures, la police découvre le lieu de séquestration de James Cross, à Montréal-Nord. La maison est mise sous surveillance.

Mercredi 3 décembre

La police s'entend avec les ravisseurs après de longues négociations. Les membres de la cellule Libération et leur famille reçoivent un saufconduit pour Cuba. Ils s'envolent vers 19h45.

James Cross est finalement libéré, après 60 jours de détention.

Le FLQ après la crise d'octobre

28 décembre 1970

Paul Rose, Jacques Rose, Francis Simard et Bernard Lortie, les kidnappeurs de Pierre Laporte, sont arrêtés.

De janvier 1971 à l'automne 1972

Des bombes sont posées, des vols sont commis. Ces gestes sont revendiqués dans des communiqués du FLQ. Certains, cependant, sont l'œuvre d'agents infiltrateurs de la GRC.

Décembre 1978

Louise Lanctôt et Jacques Cossette Trudel rentrent de leur exil cubain. En 1979, Jacques Lanctôt fait de même. Raymond Villeneuve sera le dernier à revenir, en 1984.

Septembre 1982

Paul Rose est le dernier membre du FLQ a sortir de prison.